

Règlement Complet

Organisateurs :

Le réveil sportif de Saint Cyr sur Loire section Athlétisme organise la Ronde de la Choisille le dimanche 9 octobre 2011.

L'organisateur, en cas de force majeure ou toute autre circonstance mettant la sécurité des coureurs en danger, se réserve le droit d'annuler ou décaler les horaires de départ sans aucune contre partie.

Epreuves :

La ronde de la Choisille comporte 4 épreuves :

- 9h15 : Course des collèges, 2,6 kms.
- 9h45 : Course des primaires, 1km.
- 10h15 : semi marathon. Distance 21,10km. Course qualificative. Temps limité à 2h45min.
- 10h45 : 10 kms de la Choisille.

Ravitaillement :

Semi marathon :

Un ravitaillement est posté au 5^e km, 11^e km et 16^e km. A ces mêmes postes, un ravitaillement personnel pourra être déposé s'il est remis à l'organisation avant 9h00. Un épongeage est disposé aux 3^e, 8^e, 13^e et 18^e km environ. Les éponges seront distribuées à la remise des dossards

10 kms :

Un ravitaillement est posté au 5^e km. Un épongeage est disposé au 3^e et 8^e km.

Inscriptions :

Les bulletins d'inscriptions sont à retourner au RSSC Athlétisme, allée René Coulon 37540 St Cyr sur Loire accompagnés d'un chèque du montant des inscriptions au plus tard le jeudi 6 octobre 2011.

Les inscriptions seront aussi possibles :

- Le vendredi 7 octobre de 18h30 à 20h30 au magasin Athlé Running rue d'Entraigues à Tours.
- Le samedi 8 octobre de 15h00 à 17h30 au magasin Athlé Running rue d'Entraigues à Tours.
- Le dimanche 9 octobre de 8h00 jusqu'à 45mn avant le départ de la course au stade Guy Drut

Ne peuvent s'inscrire dans une épreuve que les personnes répondant aux catégories d'âge suivantes :

- Course des collèges: nées entre 01 janvier 1996 et 31 décembre 1999 (inscriptions sur place uniquement).
- Course des primaires: nées entre 01 janvier 2000 et 31 décembre 2006 (inscriptions sur place uniquement).
- Semi marathon : nées avant le 31 décembre 1993.
- 10 kms: nées avant le 31 décembre 1995.

Retrait des dossards :

Ils seront à retirer :

- Le samedi 8 octobre de 15h00 à 17h30 au magasin Athlé Running rue d'Entraigues à Tours.
- Le dimanche 9 octobre de 8h00 jusqu'à 30min avant la course au stade Guy Drut.

Droits d'engagement :

- Course des collèges : gratuite
- Course des primaires : gratuite
- Semi marathon :
Non licenciés FFA : 10 € jusqu'au 8 octobre, 12 € le jour de la course
Licenciés FFA : 8€ jusqu'au 8 octobre, 10 € le jour de la course
- 10 kms :
jusqu'au samedi 8 octobre : 7 €
le jour de la course : 9 €

Assurances :

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la Compagnie GRAS-SAVOYE. Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Certificat médical :

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport, les participants aux foulées et au semi marathon sont subordonnés à la présentation d'une photocopie de :

- la licence FFA compétition en cours de validité
- la licence FFA loisir option running en cours de validité
- d'un pass running FFA en cours de validité
- d'une licence FSCF, FCGT, FFtri, ou UFOLEP avec la mention « athlétisme en compétition ».
- d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de 1 an.

Secours :

L'organisation disposera d'une assistance médicale pendant la durée de l'épreuve.

Résultats :

Ils seront affichés sur la zone arrivée.

Ils seront disponibles :

- Sur le site du RSSC Athlétisme à l'adresse suivante : www.laronde-delachoisille.com
- Sur le site FFA rubrique résultats à l'adresse suivante : www.athle.org
- Sur le site des courses hors stades du comité 37 : www.cdchs37.org.
- Par mail pour toutes les personnes ayant mentionné leur adresse sur le bulletin d'inscription.

Récompenses :

Un tee shirt technique à tous les participants sera offert à l'arrivée des courses semi marathon et 10 km..

Semi marathon :

Individuel :

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégorie hommes et femmes (Ju, Es, Se, V1, V2, V3, V4)

Les récompenses par catégories ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

Par équipe :

Une récompense aux 2 premières équipes mixtes composée de licenciés, classement sur 3 athlètes. Le classement s'effectue au cumul des 3 temps.

Lot d'une valeur de 150 € à la première équipe.

Lot d'une valeur de 90 € pour la seconde équipe.

10kms:

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégories hommes et femmes (Ca, Ju, Es, Se, V1, V2, V3, V4)

Les récompenses par catégories ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

Les challenges :

Une récompense au club FFA le plus représenté au cumul des arrivants du semi marathon et du 10 kms.

Une récompense à l'entreprise ou comité d'entreprise le plus représenté au cumul des arrivants du semi marathon et 10 kms.

Droit à l'image :

L'organisation de la Ronde de la choisille se réserve le droit d'utiliser les photos réalisées lors de la manifestation sans contrepartie et de façon illimitée dans le temps, pour le besoin de ses publications.